

INFORMATIONS 2ND SEMESTRE PHBMR 2024 - 2025

SECOND SEMESTRE

• Poursuite du 2nd semestre en 5^{ème} Année PHBMR

concerne les étudiants classés au Concours de l'Internat en liste principale (ou en liste complémentaire).

Poste de Faisant Fonction d'Interne (FFI)

concerne les étudiants classés au Concours de l'Internat en liste principale : possibilité d'obtenir un poste de FFI de mai à octobre selon les conditions indiquées dans la note en annexe « Stage hospitalier et conditions d'accès à des postes de Faisant Fonction d'Interne ».

Attention : l'étudiant doit dans tous les cas prendre ses fonctions d'externe au 1^{er} avril avant de basculer au 1^{er} mai sur un poste de FFI.

• Redoublement en 5^{ème} Année PHBMR pour l'année 2025 – 2026

concerne les étudiants souhaitant à nouveau se présenter au concours de l'Internat en décembre 2025. Réinscription en 5^{ème} Année PHBMR en juillet.

Merci de m'indiquer votre choix d'orientation par email **AVANT LE 20 JANVIER 2025**.

Grandes pathologies / cas cliniques - UE 97

concerne tous les étudiants **même ceux qui prennent un poste de FFI**.

Seuls, les étudiants qui se réorientent en 5^{ème} Année Industrie / Recherche ne sont pas concernés.

• Réorientation en 5^{ème} Année OFFICINE ou INDUSTRIE / RECHERCHE

➤ Réorientation en 5^{ème} Année OFFICINE

Dossier Réorientation, disponible sur eCampus (*Informations Scolarité*) : à compléter et à renvoyer **AVANT LE 15 JANVIER 2025 12h**.

Entretien avec le Pr Cécile LAUGEL : mercredi 22 janvier 2025 - convocation envoyée par email.

Rappel : validation de la 5^{ème} Année

- validation des UE du 2nd semestre 5^{ème} Année Officine + UE 100, 101 et 109 de 4^{ème} Année Officine

- validation du 1^{er} semestre 5^{ème} Année PHBMR (UE 93 + UE 94 + UE 200A)

Modalités de Contrôle des Connaissances et planning 5^{ème} Année + 4^{ème} Année Officine : disponibles sur eCampus prochainement.

Début des enseignements Officine : lundi 27 janvier 2025.

Affectations en groupes TP / ED et UE Libre 2nd semestre : déposées sur eCampus avant fin janvier.

➤ Réorientation en 5^{ème} Année INDUSTRIE / RECHERCHE

Dossier Réorientation, disponible sur eCampus (*Informations Scolarité*) : à compléter et à renvoyer **AVANT le 15 JANVIER 2025 12h**.

Entretien avec le Pr Vincent FAIVRE : mercredi 22 janvier 2025 - convocation envoyée par email.

Rappel :

Si vous êtes autorisé(e) à vous réorienter en Industrie / Recherche, vous devrez suivre et valider les UE 70, 71 et 721 de 4^{ème} Année Industrie / Recherche
+ prise en compte validation de l'UE 92 Anglais en équivalence de l'UE 77 Anglais + UE 200A
Inscription en 5^{ème} Année Industrie / Recherche en juillet 2025.

Modalités de Contrôle des Connaissances 5^{ème} Année Industrie / Recherche et planning 4^{ème} Année Industrie / Recherche : disponibles sur eCampus prochainement.

Début des enseignements 4^{ème} Année Industrie / Recherche : lundi 3 février 2025

Affectations en groupe : déposées sur eCampus avant fin janvier.

ANGLAIS

UE 92 Anglais (enseignements sous forme d'un séminaire) : du 6 au 14 janvier 2025.

Examens oraux et écrits : les 16 et 17 janvier 2025 (voir planning 5^{ème} Année PHBMR).

Un étudiant n'ayant pas validé la session 1, doit se présenter aux 2 épreuves (écrit et oral) en session 2.

Attention : présence obligatoire à tous les enseignements d'Anglais, sous peine de report direct en 2^{ème} session. Les étudiants absents le 6 janvier à 10h00 (c'est-à-dire au 1^{er} cours) **ne seront plus autorisés à suivre les cours de l'UE 92 et à se présenter aux examens de la session 1.** Les justificatifs d'absence doivent être envoyés au plus tard le lendemain de l'absence aux enseignants et au gestionnaire de scolarité. Les absences prévues doivent être également transmises aux enseignants et au gestionnaire de scolarité.

SERVICE SANITAIRE

UE 200A : formation et préparation de l'action de prévention.

Les enseignements correspondants sont obligatoires et auront lieu en janvier : les affectations par thématiques et les plannings seront disponibles sur eCampus, (*Service sanitaire*).

UE 200B : réalisation de l'action de prévention sur le terrain

Une convention de stage devra être établie en amont de l'action de prévention entre le groupe d'étudiants, l'établissement et le Doyen de la Faculté de Pharmacie.

L'action de prévention devra être réalisée lors du stage hospitalier entre le 1^{er} avril et **avant le 31 août** de l'année universitaire.

STAGE INITIATION RECHERCHE

Stage d'initiation à la recherche - UE 96, 2 mois à temps complet **du 3 février au 31 mars 2025 :** concerne les étudiants classés au Concours de l'Internat

Liste non exhaustive d'offres de stages d'initiation à la Recherche disponible sur eCampus (*Stage d'initiation à la Recherche*).

Les stages en dehors de la liste proposée par la Faculté sont fortement encouragés : soit dans des unités de recherche, des services hospitaliers ou tout lieu accueillant une activité de recherche. Les stages à l'étranger sont également autorisés à partir du moment où ce sont bien des stages recherche. Une validation par le responsable de filière est cependant nécessaire.

A faire **sans attendre les résultats du concours :**

- contacter les responsables afin de leur proposer votre candidature.
- en attendant le retour à l'accès de PSTAGE, compléter la convention de stage « papier » disponible sur eCampus
- la transmettre à Sandrine Delpech avant le début du stage pour signature du Pr Delphine Borgel ou du Pr Éric Caudron (coordonnateurs Orientation PHBMR) et pour signature du Doyen.

STAGE HOSPITALIER

Stage hospitalier à réaliser **obligatoirement** du **1^{er} avril au 30 septembre 2025** (6 mois à temps complet). Les étudiants prenant un poste de FFI ne feront qu'un mois de stage en tant qu'externe puis 6 mois en tant que FFI.

Étudiants se réorientant au 2nd semestre en Officine : stage hospitalier à réaliser impérativement du **1^{er} avril au 31 août 2025** (5 mois à temps complet).

Étudiants se réorientant au 2nd semestre en Industrie / Recherche : stage hospitalier à réaliser impérativement du **1^{er} septembre 2025 au 5 février 2026.**